



ÉDITO

Action commune.

Publication de nature politique ? Certainement, dans le sens originel du terme, à savoir « art de gérer la Cité, de gérer la Ville ». La Passerelle n'est pas un outil de propagande à la gloire de l'un ou de l'autre de ses rédacteurs. Elle concilie plusieurs points de vue. Mais la conciliation politique n'est pas l'essentiel.

La réconciliation entre les hommes est primordiale. Détestant par nature le cynisme, les analyses froides, les purs rapports de force, je privilégie, parfois à l'excès j'en conviens, les relations humaines, l'amitié et la dimension affective de l'engagement des hommes.

Tous, dans ces lignes, s'expriment librement, en toute franchise, en toute amitié, en toute ouverture d'esprit. Alors, il se peut que ceux qui souhaiteraient dénigrer **LA PASSERELLE DE CHAMPAGNE SUR SEINE** soient franchement déçus ; ils ne nous trouveront pas à la place qu'ils nous ont assignée, mais bien là où les Champenois nous appellent, là où nous avons toute véracité pour nous exprimer : auprès d'eux au quotidien.

Christophe SAVARD
Conseiller Municipal.

Des nouvelles du CODUT¹

Monsieur Alain GIORGI, Président du CODUT en retraite, souhaite arrêter ses fonctions. Il y a trois ans déjà, il m'avait proposé de reprendre la présidence. En raison de mes obligations municipales, j'avais refusé. Il a alors insisté, rappelant ma participation dans l'amélioration de la desserte en trains de la

gare de Champagne sur Seine : depuis dix ans, comme membre du Comité de défense des usagers du transport Paris Sud-Est, j'ai pu faire passer la desserte de six à vingt-deux trains par jour. J'ai donc accepté la proposition du président de me présenter à sa succession.

Dominique BESSEMOULIN
Conseiller Municipal

1 : Comité de Défense des Usagers des Transports

Constat...

Après la lecture de « la lettre du Maire » de novembre 2001, dans le texte concernant le journal « Champagne Communication », j'ai relevé dans le paragraphe Information / Communication, ces quelques lignes soulignées : « j'ai souhaité que ce journal soit neutre et en dehors de toute polémique »... et « vos suggestions sont toujours les bienvenues pour améliorer notre publication ». Or, en publiant dans « Champagne Communication » de décembre 2001 le texte « de la démocratie », il y a contradiction. Cela encourage la polémique et risque de semer la zizanie entre les habitants de Champagne. Ce n'est sûrement pas de cette façon que notre commune sera « revalorisée » !

Christian DEPARIS
Conseiller Municipal

Le syndrome de la persécution d'un véritable persécuteur

Je ne suis pas Alain Génestar. Il n'est pas Stéphanie de Monaco. Et pourtant, plainte en diffamation devant le Tribunal pénal a bien été déposée. Le motif ? La publication de **LA PASSERELLE** de novembre ! Soit le persécuteur ne sait pas lire, soit il a de réelles difficultés avec le mot « démocratie ». Il ne suffit pas de lire la définition d'un mot dans le dictionnaire pour en connaître sa signification et avoir un comportement digne de ce terme. Pour certains esprits brouillés, la confusion se fait entre combat politique et dictature. Que faisait Staline jadis avec ses opposants ? Ils les envoyaient au goulag. En France, c'est plus difficile d'exiler ses opposants loin de son pré carré. Cela passe par des pleurnichements, des coups de poings sur la table et un rendez-vous au Tribunal !

? **Christophe SAVARD**

LE VENT TOURNE, OU TOURNERAIT-IL ?

Félicitations aux élus de la majorité !

Après avoir refusé aux représentants de l'opposition, une petite place à l'expression dans le bulletin municipal, ils offrent un encart, dans le dernier numéro de « Champagne Communication », à

leur principal opposant, lors de la dernière « bataille » électorale.

Le vent tournerait-il ou se seraient-ils enfin décidés à lire la définition du mot démocratie ? Mieux encore, à l'appliquer ? Laisseront-ils la porte ouverte au travail en commun tant attendu

par les élus minoritaires notamment par le biais des commissions municipales ? L'avenir nous le dira.

Christine WATY, Maire-Adjoint